MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

BULLETIN TECHNIQUE DE LA
STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES
du LANGUEDOC-ROUSSILLON
(Aveyron, Aude, Gard, Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales)

MONTPELLIER — 16, Rue de la République — TÉL. M2 58-72

1° Année 26 Janvier 1953 N° 1

INFORMATIONS

ARBORICULTURE

TRAITEMENTS D'HIVER DES ARBRES FRUITIERS.

But : Les traitements d'hiver assurent la destruction de parasites tels que les oeufs de pucerons, de papillons, d'araignées rouges, les cochenilles, etc... Ils réalisent le nettoyage des vieilles écorces dans les vergers négligés.

Le pêcher doit être traité en hiver tous les ans. Les autres espèces à noyaux le seront avec profit tous les deux ans. Par contre, les vergers de pommiers qui sont l'objet de traitements réguliers nécessitent des traitements d'hiver que tous les 3 ou 4 ans sauf le cas d'invasion grave.

Bien entendu avant tout traitement d'hiver, il convient d'élaguer et de tailler les arbres fruitiers. On enlèvera soigneusement les branches mortes ou chancreuses, les fruits momifiés. Les plaies de tailles importantes seront badigeonnées avec une solution de sulfate de cuivre à 10%.

Epoque : Les traitements d'hiver seront réalisés le plus tard possible, 2 à 3 semaines avant le départ de la végétation. Profiter dès maintenant des périodes favorables, c'est-à-dire en dehors des périodes de gelées et de vent.

Il faut pulvériser copieusement toutes les parties de l'arbre, la bouillie doit ruisseler sur le tronc. On obtiendra de meilleurs résultats en employant un appareil à forte pression avec des lances à jets réglables.

Choix des produits : Nous avons indiqué dans notre dernier avis de l'année 1952 un tableau d'"assolement" des traitements. Nous recommandons aux arboriculteurs qui traitent leurs arbres pour la première fois cet hiver, d'utiliser de préférence une huile d'anthracène jaune. Dans les vergers très envahis en 1952 par les araignées rouges, employer des huiles de pétrole jaunes. Pour la destruction des oeufs de pucerons les colorants organiques sont particulièrement recommandés en traitements tardifs.

(...)

VITICULTURE

TRAITEMENTS D'HIVER DE LA VIGNE.

La vigne nécessite parfois des traitements d'hiver en vue de détruire ou de prévenir certains parasites. C'est durant l'hiver que l'on réalise la destruction des cochenilles que l'on rencontre de plus en plus dans le vignoble méridional. Pulvériser une solution d'huile d'anthracène. Il faut 7 à 800 litres de bouillie à l'hectare et un pulvérisateur donnant au moins 6 kgs de pression. Divers viticulteurs ont également obtenu de bons résultats l'an dernier en employant une huile blanche additionnée d'ester phosphorique. Les traitements à base d'arsénite de soude évitent les attaques de Pyrale et d'Esca.

.../...

HORTICULTURE

LA DESINFECTION DES SOLS ET DES GRAINES EN HORTICULTURE.

Un grand nombre de champignons contaminent les plantes dès la germination, ou au début du développement.

Les jeunes plantes présentent des altérations du collet (brunissement), s'affaissent, meurent, et la maladie se propage de proche en proche.

Les champignons des genres Pythium, Rhizoctonia, Sclérotinia, forment fréquemment un mycélium comparable à une toile bien visible et qui envahit plus ou moins rapidement le semis. Ces parasites sont responsables des fontes de semis en culture maraîchère et florale.

D'autres champignons : Thielavia, Fusarium, etc... attaquent également les jeunes plantes dès le semis ou plus tard, provoquant des "fontes" de gravité variable, mais la plupart des plantes resteront rachitiques, peu productives.

L'humidité élevée, des températures supérieures à 20-22° favorisent l'évolution de ces parasites qui vivent dans le sol apportés par des plantes malades, ou par des graines mises à germer. Il convient donc :

1°- soit d'utiliser, pour les semis, des terreaux vierges, ou des matières organiques n'ayant jamais été souillés par des plantes malades;
- soit de désinfecter le sol;

2°- de désinfecter les graines.

Désinfection du sol -

Parmi les nombreux procédés de désinfection, nous indiquerons :

Désinfection par la chaleur : Une désinfection relative et suffisante est obtenue lorsque la température du sol atteint 90°.

Si la désinfection du sol exige un matériel coûteux, les pots peuvent être désinfectés en les trempant pendant 5-6 minutes dans un récipient d'eau bouillante.

De petits volumes de terre peuvent être partiellement stérilisés en les arrosant d'eau bouillante.

Désinfection par le formol : Procédé très économique et très efficace. Utilisé à la dose de 1 litre de Formol pour 40 litres d'eau. Il faut 10 litres de cette solution par m2.

Couvrir la terre pendant 48 heures avec des sacs imbibés de cette solution. On peut semer ou planter 10-12 jours plus tard.

Désinfection des semences -

Les organismes pathogènes peuvent adhérer aux graines et infecter les jeunes plants au moment de la germination.

Saupoudrer les semences avec des produits à base de Mercure ou de Thiurame (T.M.T.D.) en introduisant grains et désinfectants dans un récipient fermant hermétiquement. Agiter pendant quelques minutes (2 à 5).

Le Contrôleur chargé des
Avertissements Agricoles,
R.L.TROUILLON

L'Inspecteur de la Protection
des Végétaux,
P.VBERVILLE

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles - 16 rue de la République - Montpellier
Le Gérant : R. BERTRAND